



Je m'appelle Margaux Gautier et j'avais 15 ans

lorsque le 24 octobre 2022 je suis partie dans une famille italienne avec le programme Erasmus ce qui m'a permis de découvrir :

Les différences entre le système scolaire français et italien

Tout d'abord les horaires sont différents l'école commence à 8 h tandis qu'en France nous commençons à 8 h 30 de plus nous finissons au alentours de 17 h 30 comparé aux italiens qui finissent à 13h30 - 14 h cependant le même nombre d'heures est compté simplement il n'y a pas d'heures de trous dans les emplois du temps comparé à ceux de la France. Ce système est d'autant plus efficace car il nous permet de mieux nous concentrer mais sur une période un peu plus courte.

La numérotation des années d'études est également différente au lieu au lieu du 6^{ème} 5^{ème}...première terminale de la France nous avons affaire à seulement trois ans de collège et 4 ans de lycée avec 1^{ère} année deuxième etc (pour le lycée). Les règles de vie de la classe sont également différentes en France nous avons interdiction de parler inutilement en classe sans lever la main, interdiction aux téléphones ou à un ordinateur (cela dépend des lycées). Interdiction de manger ou de boire en classe ni de se lever comme à tout va. En Italie la liberté est bien plus large , la prise de parole orale est libre les téléphones sont autorisés dans la limite du raisonnable sachant que le repas doit attendre 14 h ou plus, la nourriture est autorisée il y a d'ailleurs des distributeurs très peu cher disposés dans le lycée . Il n'y a pas de cantine dans les lycées italiens. Les leçons fonctionnent également différemment elles sont à 90% à l'oral contrairement en France où c'est 90% à l'écrit les contrôles se font également à l'oral par groupe de 3 au bureau du professeur

Où ils parlent de la leçon les notes sont sur 10 et les contrôles ne sont pas rendu aux élèves ils sont dans une armoire dans le couloir enfermés à clefs. De plus les classes ne sont que de

15-17 personnes tandis qu'en France les classes font 30-35 élèves l'étude des langues est également différente en France nous étudions par exemple l'italien au travers de documents, du vocabulaire en Italie ils étudient la littérature d'une langue , le français au travers de Molière . Les matières sont différentes aussi las bas il y avait du droit de l'économie, des matières liées au tourisme. Lorsqu'il y a des heures de trous car un professeur est absent il est obligatoire d'aller en études on ne peut sortir du lycée avant l'heure de fin tandis qu'en France nous pouvons sortir à tous moments de la journée . C'est grâce au programme Erasmus co financé par l'Union européenne que j'ai pue découvrir la culture italienne et sa nourriture....



